

AR Prefecture

006-210601233-20231206-006-DE

Reçu le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du : mercredi 06 décembre 2023

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES
--
ARRONDISSEMENT DE GRASSE
--
CANTON DE
CAGNES-SUR-MER-2

Présidence de Monsieur Joseph SEGURA,
Maire, Conseiller départemental des Alpes-Maritimes,
Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Convocation :

Date d'envoi : 30 novembre 2023

Date d'affichage : 30 novembre 2023

Délibération :

Télétransmis en Préfecture des AM le :

11 DEC. 2023

Affichée en mairie le :

11 DEC. 2023

Notification(s) éventuelle(s) le :

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES
EMPLOIS

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX				
exercice	présents	votants	Pouvoirs	Absents
35	27	33	6	2

Pôle / Service : Direction RHDS
Délibération N° : DCM20231206_06

Rapporteur : Madame GALEA
Secrétaire de séance : Madame HALIOUA

Le mercredi 06 décembre 2023 à 16H30, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Laurent-du-Var, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance, sous la Présidence de M. Joseph SEGURA, Maire, et cela conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Thomas BERETTONI, Madame Brigitte LIZEE JUAN, Madame Danièle HEBERT, Monsieur Gilles ALLARI, Madame Nathalie FRANQUELIN, Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Mary-Claude BAUZIT, Monsieur Marcel VAÏANI, Madame Marie-Paule GALEA, Monsieur Éric BONFILS, Madame Andrée NAVARRO-GUILLOT, Monsieur Bernard GIRARDOT, Madame Juliette BARALE, Monsieur Jean-Pierre PAUSELLI, Monsieur Michel ELBAZ, Madame Pierrette CHARLIER, Monsieur Yoann SUAU, Monsieur Ludovic GALLUCCIO, Madame Laurie MORETTO ALLEGRET, Madame Alexandra DEY, Madame Priscilla HALIOUA, Monsieur Raphaël PALAYER, Madame Marie-France CORVEST, Monsieur Marc ORSATTI, Madame Sandrine BELOT, Madame Patricia CANESTRIER

Excusé(s) avec POUVOIR donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Madame ESPANOL à Monsieur BONFILS
Monsieur RADIGALES à Monsieur SEGURA
Madame NESONSON à Monsieur ELBAZ
Madame GUERRIER BUISINE à Madame FRANQUELIN
Monsieur VILLARDRY à Madame CANESTRIER
Madame RAMELLA-VICENTE à Monsieur PAUSELLI

Absent(s) :

Monsieur DOMINICI, Monsieur MOSCHETTI

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS

Mes chers collègues,

L'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique prévoit que les emplois de chaque collectivité soient créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La dernière modification du tableau des emplois communal a été effectuée par délibération du Conseil Municipal du 5 octobre dernier.

La mise à jour qui vous est proposée intègre plusieurs modifications :

- Suite à la sortie des effectifs d'un agent courant 1^{er} trimestre 2024 au sein de la Direction éducation jeunesse, le poste de « Chef(fe) de service/Directeur(trice) Adjoint(e) » du Service Ressources est modifié en « Chef(fe) de service » et le poste de « Chef(fe) de service » des Affaires scolaires est modifié en « Chef(fe) de service/Directeur(trice) Adjoint(e) ».

- A compter du 1er janvier 2024, au sein de la Direction affaires juridiques et foncières, modification et évolution d'un poste « d'Assistant(e) administratif(ve) » en « Assistant(e) Juridique » ouvert de la catégorie C à B de la filière Administrative.

- A compter du 1er janvier 2024, au sein du Service animation BCD et politique de lecture de la Direction affaires culturelles, événementiel et archives et suite au départ en retraite d'un agent, modification d'un poste d' « animateur(trice) BCD » en « Agent(e) de Médiathèque » ouvert à la catégorie C et B de la filière Culturelle.

- Au sein de la Direction des sports, transfert d'un poste de « Chargé(e) des installations et manifestations associatives » vers l'équipe « Maintenance des bâtiments & suivi des grands projets » à compter du 1er octobre 2023.

Ce projet a été examiné en Comité Social Technique le 16 novembre dernier et en Commission des Finances, Ressources Humaines et Administration Générale le 28 novembre 2023.

Ceci étant exposé, je vous demande donc, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ABROGER la délibération municipale du 5 octobre 2023 portant modification du tableau des emplois ;

ADOPTER le tableau des emplois modifié joint en annexe dès l'accomplissement des formalités administratives rendant exécutoire la présente délibération ;

DIRE que les crédits provisoires correspondants sont inscrits au budget primitif/modificatif de l'année 2023 au Chapitre 012 et aux suivants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

ABROGE la délibération municipale du 5 octobre 2023 portant modification du tableau des emplois ;

ADOPTÉ le tableau des emplois modifié joint en annexe dès l'accomplissement des formalités administratives rendant exécutoire la présente délibération ;

DIT que les crédits provisoires correspondants sont inscrits au budget primitif/modificatif de l'année 2023 au Chapitre 012 et aux suivants.

En application des dispositions de l'article L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales, le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal.

AR Prefecture

Le : 6 décembre 2023

006-210601233-20231206-006-DE

Recu le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Nice sis 18 avenue des Fleurs (06000 NICE) ou via l'application www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire de Saint-Laurent-du-Var

Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes

Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Joseph SEGURA

